AVIS CONCERNANT L'ENDROIT où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Saint-Cvri	Municipalité					Date du scrutin			
Saint-Cyrille-de-Wendover				2025 11 02 Année Mois Jour					
s bureaux de vote par anticipation, qui sont accessibles aux personnes handicapées, sont ét				Page de1					
Bureau de vote		Endroit Endroit		Numéros des section					
BVA*	BVPE** (le cas échéant)	(adresse)	de vote rattachées à ce bureau						
District 2		École Cyrille-Brassard (gymnase)	De	2	à	22			
District 5		4565, rue Principale	De	5	à	52			
District 6		Saint-Cyrille-de-Wendover Québec J1Z 1E4	De	6	à	62			
Mairie			De	7	à	9			
			De		à				
			De		à				
			De		à				
bureaux seront ouverts aux									
		8º jour précédant celui du scrutin :	Mois	.lr					
bureaux sero			Mois 5 10 Mois	26	our				
		8° jour précédant celui du scrutin : Année 7° jour précédant celui du scrutin : 2025	5 10	26 Jo					
	/A	8° jour précédant celui du scrutin : Année 7° jour précédant celui du scrutin : Année 9° jour précédant celui du scrutin :	5 10 Mois	26 Jo	our				
BV	/A	8° jour précédant celui du scrutin : Année 7° jour précédant celui du scrutin : 2025 Année 9° jour précédant celui du scrutin : Année 6° jour précédant celui du scrutin : Année 5° jour précédant celui du scrutin : Année Année	5 10 Mois	26 Jo	pour				
BV	/A	8° jour précédant celui du scrutin : Année 7° jour précédant celui du scrutin : 9° jour précédant celui du scrutin : Année Année 6° jour précédant celui du scrutin : Année Année 5° jour précédant celui du scrutin :	5 10 Mois	26 Jo	pur				
BV	/A	8° jour précédant celui du scrutin : Année 7° jour précédant celui du scrutin : 9° jour précédant celui du scrutin : Année Année 6° jour précédant celui du scrutin : Année 5° jour précédant celui du scrutin : Année Année 4° jour précédant celui du scrutin :	Mois Mois Mois	26 Jo	our our our				
BV	/A	8° jour précédant celui du scrutin : Année 7° jour précédant celui du scrutin : 9° jour précédant celui du scrutin : Année Année 6° jour précédant celui du scrutin : Année 5° jour précédant celui du scrutin : Année Année 4° jour précédant celui du scrutin :	Mois Mois Mois	26 Jo	our our our				

SMR-34-VF (25-03)